

7 avril 1962, Montréal

Sir George William University Silver Anniversary

Votre Université célèbre aujourd'hui son « Silver Anniversary ». Je suis heureux, à cette occasion, de me joindre à vous et de vous souhaiter, de la part du gouvernement de la province, tout le succès futur que votre institution peut escompter après les vingt-cinq années de services qu'elle a rendus. Je ne suis, pour ma part, nullement inquiet de ce que l'avenir vous réserve. Votre Silver Jubilee vous fournit une excellente occasion de mesurer le trajet parcouru et de constater, par vous-mêmes, la dimension des progrès accomplis. Le dynamisme et l'esprit de création dont votre institution a fait preuve depuis qu'elle existe constituent, à toutes fins utiles, la meilleure garantie possible par rapport aux années qui viennent. Sir George Williams University a toujours su non seulement s'adapter aux conditions toujours changeantes de la vie moderne, mais aussi les prévoir. C'est ainsi, par exemple, que par les cours nombreux qu'elle donne le soir, elle a pu procurer une précieuse formation à des centaines de personnes que l'on retrouve maintenant à des postes administratifs responsables dans les maisons de finances, les industries et les établissements commerciaux de notre province. Sans votre institution, toutes ces personnes, tant de langue anglaise que de langue française, n'auraient peut-être pas pu apporter une contribution aussi valable que celle qu'elles fournissent maintenant à la vie économique et financière du Québec. Presque tous vos diplômés, et leur nombre dépasse 5000, demeurent et travaillent dans la province. Il est facile, dès lors, même sans faire d'étude statistique poussée, de voir le rôle important qu'a pu jouer Sir George Williams dans l'évolution du Québec au cours des dernières années et de comprendre pourquoi la communauté l'a, dans le passé et encore aujourd'hui, soutenue avec autant de conviction. Par l'expérience qu'elle a faite d'un type d'enseignement nouveau, votre université a répondu à un grand besoin et a permis aux autres maisons d'éducation de poursuivre des expériences similaires pour d'autres groupes de notre population et souvent en d'autres domaines. En continuant son expansion, elle pourra multiplier ses services et les rendre disponibles à un plus grand nombre de nos concitoyens.

Je dirais que votre Alma Mater participe, à sa façon et dans le secteur, qui lui est propre, à l'immense oeuvre qu'a entreprise le gouvernement de la province dans le domaine de l'éducation. Cette oeuvre, vous la connaissez déjà dans ses, grandes lignes et je ne voudrais pas ce soir revenir trop longuement sur un sujet avec lequel vous êtes sans doute familiers. Il n'en reste pas moins, toutefois, que l'éducation suscite tellement d'intérêt chez nous que je ne puis m'empêcher, surtout devant un auditoire comme le vôtre, de vous soumettre quelques-unes de mes réflexions sur la question. Je ne m'étendrai pas sur l'importance que revêt l'éducation pour notre peuple, car je crois que tout le monde en est convaincu. Si j'en juge par les nombreux témoignages que nous recevons, les citoyens du Québec appuient avec enthousiasme la politique mise de l'avant par le gouvernement dans ce domaine vital. Ils comprennent tous les avantages qu'ils en retireront et regrettent que les réformes que nous proposons n'aient pas été élaborées il y a déjà quelques années. La première idée qui vient à l'esprit d'un ministre des Finances, occupation qui est loin d'être une sinécure, notamment à quelques jours de la présentation du discours du budget, est le coût énorme que représente une politique d'éducation qui se veut complète et conforme aux besoins.

Nous avons, en cette matière, des retards considérables à combler et, comme dans n'importe quel secteur d'activités où il faut exercer un effort intense, c'est à la génération présente qu'il revient de donner le coup de barre que la situation exige.

Au cours de l'exercice financier qui vient de commencer, le ministère de la Jeunesse et le Département de l'Instruction publique, à eux seuls, consacreront une somme totale de plus de \$303 000 000 à des fins d'éducation. Sont inclus dans cette somme, les quelque \$35 000 000 réservés aux investissements des universités. De fait, cependant, les montants réservés à ce poste dans le budget de la province pour 1962-63 sont encore plus élevés que ce chiffre impressionnant en lui-même. En effet, d'autres ministères, par exemple ceux de l'Agriculture, des Pêcheries, du Travail, des Terres et Forêts, etc., dépensent à des fins semblables des sommes importantes qui ne sont pas incluses dans les \$303 000 000 que je viens de mentionner. C'est donc dire que l'éducation, de quelque type qu'elle soit, constitue le plus important poste du budget du gouvernement.

Nous ne sommes pas étonnés qu'il en soit ainsi, Au contraire, nous le désirons, car, dans l'ordre des priorités que le gouvernement doit établir devant toutes les tâches qu'il a à assumer, l'éducation occupe nettement la première place. C'est de ce côté, croyons-nous, qu'il nous faut, d'abord et avant tout, fournir le plus d'efforts. L'éducation, en effet, est pré requise à la réalisation de tout autre objectif. Il est impossible, par exemple, de songer à accélérer le progrès économique si nos citoyens ne sont pas préparés à soutenir ce progrès et à occuper les emplois nouveaux et spécialisés qui seront inévitablement créés. Le bien-être social est aussi une de nos importantes préoccupations, mais la politique de bien-être la plus sensée n'est-elle pas justement de donner à la population les moyens de s'assurer elle-même un niveau de vie et de culture convenable? Or, elle ne peut y réussir que par l'éducation. De cela, semble-t-il, tout le monde est convaincu.

Est-ce à dire, toutefois, que la somme sans précédent de \$303 000 000 est suffisante dans les circonstances actuelles? Il serait fort erroné de le croire, car ce montant n'est, en réalité, que le minimum nécessaire au maintien de la politique de longue haleine adoptée par le gouvernement de la province. Il ne vaut que pour 1962-63 et il est possible que, l'an prochain il soit encore plus élevé. On peut s'étonner et même s'inquiéter de la hausse remarquable des dépenses qui se produisent dans ce domaine, mais lorsqu'on s'arrête à mesurer l'acuité des besoins qu'il faut absolument satisfaire, car ils sont essentiels et primordiaux, on est vite convaincu qu'il ne peut en être autrement.

Il faut non seulement construire des édifices scolaires, agrandir les universités, équiper les laboratoires, créer des centres de recherche ou améliorer ceux qui existent, mais aussi accorder une attention toute particulière à la formation du personnel enseignant à tous les niveaux et attirer vers la profession d'éducateur les jeunes qui peuvent y employer leur talent à l'avantage de tous. Il faut, de plus, donner à tous les jeunes la chance égale de bénéficier, s'ils en sont aptes, d'un enseignement approprié à leurs goûts et aux besoins de notre communauté.

En effet, notre objectif est double: donner à tous les citoyens La possibilité de recevoir un niveau d'éducation correspondant à ses aptitudes et rendre notre système d'éducation le plus complet et le plus possible conforme aux nécessités.

Je n'ai pas besoin de vous dire que personne ne s'attend à ce qu'un tel objectif puisse être atteint rapidement. Il nous faut tout de même commencer dès maintenant à franchir les premières étapes d'une marche en avant qui sera longue, mais qui rapportera vite des fruits. Déjà depuis un peu plus d'un an, les progrès dans le secteur de l'éducation ont été très marquée. Ce qui est remarquable, c'est que l'amélioration s'est produite non seulement dans la législation proprement dite, mais aussi dans notre mentalité collective. Je veux dire par là que notre population n'a plus, au sujet de l'éducation, le même comportement qu'avant. Elle est maintenant imbue de son importance et a transformé l'éducation en sujet de discussions quotidiennes. Je trouve personnellement que cette attitude est très saine, car il est excellent, en démocratie, que les citoyens s'intéressent de près à une question aussi vitale et aux problèmes qui la touchent. Naturellement, tous ne peuvent être des experts en cette matière, mais tous ont des raisons profondes, comme parents, comme contribuables ou comme étudiants, de suivre avec attention son évolution.

On a aussi compris – et c'est cela à mon sens qui est le plus nouveau – que l'instruction n'est pas une marchandise que peuvent se procurer seulement ceux dont les ressources financières permettent de l'acheter. En somme, l'instruction, à cause de sa nature, n'est pas un produit qu'on peut laisser au libre jeu du marché. Elle n'est pas non plus un privilège dont on doit réserver la jouissance à un petit groupe d'élus, comme ce fut le cas pendant trop longtemps, et pas seulement dans notre province. Je dirais même à ce propos que notre philosophie actuelle de l'éducation nous situe à l'avant-garde des nations évoluées; nous avons franchi en quelques mois un espace historique énorme et nous nous préparons maintenant à nous donner les instruments qui nous permettront d'atteindre les objectifs nouveaux que notre peuple s'est fixés.

Le gouvernement, on l'imagine bien, ne peut demeurer indifférent et à l'écart de toutes ces préoccupations. D'ailleurs, il serait mal venu de le faire puisqu'il est, en bonne partie, responsable de l'état d'esprit nouveau qui règne maintenant chez nous. Il jouera donc, à ce sujet, le rôle qui lui revient et qui, parfois, l'obligera même à prendre l'initiative des réformes à être effectuées. Car si, avant tout, la fonction du gouvernement est de soutenir, coordonner et même diriger les efforts des groupements privés, il peut fort bien arriver que, dans certains domaines, notamment celui de l'éducation, l'action à entreprendre dépasse nettement les possibilités du secteur privé. Alors, en toute logique et conformément à son rôle primordial, qu'est la sauvegarde du bien commun, il lui appartient d'agir. Mais, s'il doit agir, il est essentiel qu'il le fasse en pleine connaissance de cause, selon un plan d'ensemble conçu en tenant compte de toutes les valeurs qu'il lui faut protéger, de tous les problèmes que son action peut susciter et de tous les buts dont il doit rechercher et faciliter la réalisation. C'est pourquoi – on s'en doute bien – le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger attache une aussi grande importance au travail qu'accomplit actuellement la Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement. Il sait que, de cette enquête, pourront provenir des recommandations susceptibles d'influencer profondément le développement futur de l'éducation au Québec. Il sait que la population de la province en retirera un énorme bénéfice.

J'ai dit, il y a un instant, que nous poursuivions un double objectif: éducation accessible à tous, indépendamment de la situation financière de l'étudiant, et enseignement le mieux

adapté possible à nos besoins. On comprend facilement que l'application d'une politique nouvelle fondée sur de tels objectifs apportera inévitablement des modifications à notre système d'éducation; mais comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, à la Chambre ou en public, nous n'avons nullement l'intention de tout détruire et de recommencer à zéro; ce serait là une façon de procéder tout à fait irréaliste.

Nous nous rendons bien compte toutefois que n'importe quel changement, si minime soit-il, à des comportements ou des modes d'agir auxquels toute une population a fini par s'habituer, provoque inévitablement des difficultés passagères. Ce changement vient en quelque sorte troubler un ordre existant, même si l'ordre existant est devenu inacceptable pour quelque raison que ce soit, même s'il a grand besoin d'être réformé et même si l'ensemble de la population reconnaît l'urgence des améliorations à faire. La nature humaine est ainsi faite qu'elle voudrait qu'à une situation imparfaite succède immédiatement, dès qu'on applique des réformes, une situation parfaite. Or, cela est complètement impossible car, si nous sommes réalistes, nous devons reconnaître que les institutions humaines, si bonnes soient-elles, ne peuvent être parfaites. De fait, ce que les citoyens doivent rechercher, ce que le gouvernement doit s'efforcer de créer, c'est une amélioration, la plus grande possible, aux conditions antérieures. Cela est vrai dans le domaine de l'éducation; cela l'est aussi dans tout autre secteur d'activités. Dans le Québec, nous avons déjà commencé, là où il fallait agir sans délai, à mettre en application certaines réformes urgentes; au début, comme nous nous y attendions, il s'est produit une certaine période d'adaptation. Puis, avec le temps et à mesure que le public comprenait mieux la portée et le sens de ces réformes, les changements voulus ont fini par faire partie du comportement habituel de la population. On s'y est, en somme, habitué et on les a appréciés pleinement. Ce phénomène n'est pas propre au domaine de l'éducation; on le retrouve aussi, par exemple, dans le cas de l'assurance-hospitalisation dont actuellement la population est nettement satisfaite.

Le gouvernement est donc décidé, comme le désire le peuple du Québec, à aller de l'avant. Pour les raisons que je viens de vous donner, nous savons qu'en adoptant l'attitude dynamique qui est la nôtre nous nous rendons la vie moins aisée que si nous étions guidés par un conservatisme qui n'est désormais plus de mise, pas plus en matière d'éducation, qu'en matière de santé, de bien-être ou de développement économique. Je pense bien que nous avons, à date, donné plusieurs preuves de l'esprit nouveau qui nous anime et qui anime également tous les Québécois. Ce que je vous ai dit de l'éducation n'est qu'un aspect – un important aspect cependant – du type d'action que nous entendons poursuivre. Nous croyons qu'en agissant comme nous le faisons, avec toute la bonne volonté que nous pouvons y mettre, nous saurons répondre à l'attente de notre population et que nous pourrons, dans la mesure du possible, réaliser les espoirs de tous les citoyens de notre province qui ont bien voulu nous faire confiance. C'est là notre objectif ultime et c'est à la réalisation de cette tâche que, depuis bientôt deux ans, nous employons toute l'énergie dont nous sommes capables. Et nous sommes d'autant plus heureux d'accomplir notre devoir que nous nous sentons appuyés et aidés par le peuple du Québec dans l'entreprise si difficile, mais si exaltante, qu'est la rénovation économique, sociale et politique de notre province.